PRÉ-INSCRIPTIONS

ANNÉE 2026-2027

ÉCOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE JACKIE BRETON DE VAURÉAL

- **Pour les nouveaux élèves** :

Vous souhaitez inscrire votre enfant ou vous-même pour la première fois à l'Ecole de musique Jackie Breton de Vauréal ?

Les cinq étapes de la préinscription à la rentrée 2026-2027

1ère étape (23 juin au 5 septembre 2026) :

Demande de pré-inscription en ligne :

Je dépose ma demande d'inscription dans la/les discipline(s) souhaitée(s) sur le site extranet de l'Ecole de musique Jackie Breton de Vauréal iMuse Extranet

Pré-inscription

➔ Si un membre de ma famille est déjà inscrit à l'école de musique, je me connecte avec ses identifiants pour être rattaché au même compte.

2e étape (du 6 au 10 juillet 2026) :

L'Ecole de musique Jackie Breton de Vauréal envoie un mail confirmant la bonne réception de la demande de pré- inscription.

L'administration propose un rdv d'inscription en fonction de places disponibles et inscrit les demandes non pourvues en liste d'attente.

Si votre demande est retenue , après rdv avec l'administration, vous recevez un courriel de confirmation d'inscription aux cours collectifs et formation musicale selon les attributions de la commission pédagogique.

3e étape (du 1er au 5 septembre 2026) :

Vous décidez du créneau annuel de votre discipline individuelle en concertation avec le professeur ; celui-ci prend contact avec vous pour convenir ensemble de l'horaire de vos cours individuels.

Les cours débutent à partir du **lundi 7/09/2026**.

4e étape (du 7 au 30 septembre) :

L'administration calcule le tarif selon le parcours initié et le transmet en facturation auprès du Guichet unique de la ville de Vauréal.

Une demande de changement de groupe ou de parcours (atelier collectif, classe de formation musicale) doit être dûment justifiée (pièces à fournir) auprès de l'administration pour qu'elle soit effectuée.

L'annulation de l'inscription est possible jusqu'au 19/09/2026. Passé cette date, la cotisation annuelle est due dans son intégralité, sauf exceptions prévues par le règlement intérieur.

5e étape (mi-octobre) :

Facturation de la cotisation annuelle par le guichet unique de la ville de Vauréal.

Je règle le premier appel (sur 10) de cotisation, si je suis mensualisé ou la totalité de la cotisation soit via mon « Espace citoyen » soit directement au guichet unique de la mairie.

La cotisation est calculée en fonction du parcours choisi, du quotient familial du foyer et du lieu d'habitation (commune/ hors commune).

Les élèves de 15 à 21 ans peuvent utiliser leur **Pass Culture** afin de régler une partie de leur cotisation. Ils doivent s'adresser à l'administration de l'Ecole de musique Jackie Breton de Vauréal.

- *Pièce à fournir impérativement si un rdv d'inscription administrative vous est proposé :
  - ☐ Une **pièce d'identité pour inscription d'un élève majeur**
  - ☐ Le **livret de famille pour inscription d'un élève mineur**
  - ☐ Un **justificatif de domicile de moins de 3 mois**
  - ☐ **Pour les vauréalien uniquement et les élèves de MAC2** :
    - **L'attestation de calcul ou mise à jour du quotient familial 2025 auprès du guichet unique de la ville** (Avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 + Attestation CAF mois de 3 mois détaillant les prestations versées) –
    - En l'absence de mise à jour du quotient familial, la(es) cotisation(s) de la famille sera(ont) automatiquement calculée au tarif de la tranche 14.
  - ☐ Une **attestation d'hébergement et pièce d'ID pour l'hôte** si hébergement sur la commune
  - ☐ Attestation d'assurance RC et scolaire
  - ☐ *Pour un paiement mensuel par prélèvement automatique* :
    - Le **mandat de prélèvement signé** accompagné
    - D'un **RIB du représentant « payeur »**

étape 1- du 23/06 au 5/09/2026

Demande de pré-inscription en ligne via l'extranet de l'EMMJB

RDV d'inscription selon places disponibles ou mise en liste d'attente

Étape 2 - à partir du 6 /07 et jusqu'au 5/09/2026:

Confirmation des inscriptions de l'année 2026-2027 selon les places disponibles.

Confirmation des cours collectifs et formation musicale définitif.

Etape 3 - Définition du créneau de cours individuel du 1er au 5/9/2026

Définition du créneau annuel de votre discipline individuelle en concertation avec le professeur ; celui-ci prend contact avec vous pour convenir ensemble de l'horaire de vos cours individuels.

RENTREE 2026-2027

début des cours: **Lundi 07/09/2025**

Réunion d'information pour les ADI - Définition des groupes et distribution des plannings annuels

mardi 8 septembre 2026 à 18h

Réunion d'information de rentrée - Parents d'élèves

mercredi 9 septembre 2026 à 18h